

Directive cadre sur l'eau  
District Rhône et côtiers méditerranéens  
Territoire Isère aval et bas Dauphiné

(juillet 2004)

Masses d'eau superficielles pré-identifiées comme fortement modifiées

Masses d'eau pré-identifiées comme fortement modifiées

Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Echelle :  
0 10 Km  
1:500000

